

Le mot du président :

Les sorties pour nos bénéficiaires ont pu se tenir, au cours de la période estivale, avec notamment une adaptation de l'horaire pour la balade sur le port de Vannes. Notons des fréquentations record de plus de 15 participants à St Jacques le 2 juillet et à Vannes le 11 août. Il faut en remercier chaleureusement nos équipes d'organisateur, bénévoles et dévoués.

Côté bénévoles, Benoît accompagne de nombreuses sorties depuis juin, et Sylvie est de retour sur Vannes depuis début août. Nos souhaits de bon rétablissement vont à Jacques.

Chez les bénéficiaires, nous avons retrouvé Josiane qui a migré de Montmartre à Vannes pour l'été, et accueillons Nicaise et son chien guide qui ont emménagé à Theix début août.

La rentrée se profile avec un stand au forum des associations, qui est l'occasion de rencontrer de nouveaux participants à nos activités, et, en plus des rendez-vous classiques comme la visite au musée de La Cohue, plusieurs nouveautés sont proposées : à découvrir dans cette lettre de rentrée.

I. Les **permanences du mercredi matin** au local de 10h à midi reprennent à compter du 3 septembre. Occasion de rassembler les ingrédients indispensables à la bonne tenue de notre stand au **forum des associations** du samedi 6. Ce forum est l'occasion, chaque année, de faire connaissance avec de nouveaux bénéficiaires mais aussi de recruter de nouveaux bénévoles avec comme priorité de recherche cette année un soutien pour la gestion administrative et comptable, et des appuis pour l'assistance des déficients visuels dans leur usage d'internet et de la maîtrise de la téléphonie mobile.

II. **Le Kiosque** : jusqu'au 14 septembre, la nouvelle exposition s'intitule "Réflexions".

Pour les images, sont présentées une série de photos de Florence Henri présentant ses expérimentations mêlant jeux de miroirs, mises en scène et ruptures de perspectives. A leur côté, les sculptures de Marc Didou explorent de nouvelles façons de fragmenter, recomposer et réinterpréter l'image.

On peut déjà s'en faire une idée par une visite à l'occasion d'une balade du lundi sachant qu'il est possible de demander à Mélanie de trouver un créneau pour l'approfondir par une visite commentée.

III. Vendredi 26 septembre de 10h15 à 12h00 : visite descriptive à **La COHUE** (Musée des beaux-Arts de Vannes) de l'exposition « Les dessous des musées » qui met en valeur des œuvres issues des collections de ce musée et de celles du musée d'histoire et d'archéologie. Elle permet de découvrir comment l'équipe travaille au quotidien pour se préparer à vous offrir des œuvres magnifiées au sein de ses collections.

Inscription par mail début septembre, indispensable pour confirmer notre réservation et constituer l'équipe de bénévoles d'accompagnement des déficients visuels.

IV. Dimanche 28 septembre : journée portes ouvertes à l'**association des chiens guides** de Pont-Scorff.

Possibilité d'organiser une visite à cette occasion si des bénéficiaires manifestent leur intérêt avant le 6 septembre.

V. Présence du Comité à des invitations :

- Journée professionnelle organisée par la médiathèque départementale le 18 septembre sur le thème « Personnes en situation de handicap et accès à la culture » : l'occasion pour Georges qui nous représentera de nous faire mieux connaître auprès des médiathèques du département, pouvant constituer des relais de notre action dans les zones où nous ne sommes pas implantés, notamment concernant l'accès à la plateforme EOLE et le don de voix, mais aussi notre rôle de conseil aux DV.
- Congrès AVH à Poitiers les 17 et 18 septembre, opportunité de partages d'expériences avec d'autres comités.
- Réunion de concertation sur les outils tactiles pour l'accessibilité du futur musée de l'Hermine le mercredi 24 septembre après-midi.
- Réunion de travail pour la mise en place d'une visite tactile au musée de la compagnie des Indes, à Port-Louis, le 9 octobre après-midi.

VI. Activités au local :

- Relaxation : reprise en septembre de l'activité proposée par Christelle, désormais proposée dans la matinée du jeudi.

- Conseils en diététique : expérimentation en septembre de cette nouvelle activité proposée par Sylvie.

VII. Activités en extérieur :

L'objectif est de permettre à des non- et mal-voyants de pratiquer des activités qu'ils ne pourraient réaliser seuls, d'avoir une vie sociale, de nouer des liens amicaux avec des personnes rencontrées au cours de ces sorties.

- Balades douces Port de Vannes à l'initiative de Dominique.

- Promenades au départ de l'école de voile de St Jacques, à l'initiative de Bertrand et Carole

- Autres sorties (propositions d'Eric, Marie...) : randonnées, avec parfois opportunités de baignades, des visites en dehors du Golfe, des spectacles, également des moments de convivialité autour d'un café, d'un goûter, d'un pique-nique. Elles se déroulent sur une après-midi, une soirée ou une journée.

Pour rejoindre ce groupe, s'inscrire auprès d'Eric par mail : eric.darde@hotmail.fr

Eric vous donnera toutes les informations utiles. Il est demandeur aussi de vos propositions de sortie, vous aidera à l'organiser au besoin. Pour mémoire, ont déjà été ainsi montées les visites Rochefort-en-terre, celles d'expositions à Nantes et à Rennes. D'autres destinations sont en cours de préparation.

- d'autres sorties peuvent être proposées à l'initiative de volontaires. L'exemple de la soirée organisée par Dominique et Guillaume sur le Lady de Nantes, dans le Golfe, a fait l'objet d'une actualité sur notre site internet.

Selon les suites du projet de visite tactile au musée de la Compagnie des Indes, une sortie à Port-Louis pourrait être proposée cet automne.

VIII. Activité de donneur de voix :

- Depuis la réunion annuelle, le club des donneurs de voix s'est enrichi de nouveaux contributeurs qui sont les bienvenus. Ils devraient être une quinzaine cet hiver.

- Georges monte une nouvelle réunion de partage d'expérience à la rentrée, notamment sur l'usage du logiciel Audacity, utilisé pour enregistrer les ouvrages.

IX. Mise à jour des Fiches de participation aux activités du comité :

La période septembre-octobre est l'occasion de signer les fiches actualisées des participants.

La fiche répond à plusieurs finalités :

- a) Consolider le fichier des données personnelles des bénévoles et des bénéficiaires, et les mettre à disposition des organisateurs d'activité, en respectant des règles strictes concernant le respect des données personnelles, notamment l'envoi des mails en copie cachée aux seuls intéressés.
- b) Faire connaître et reconnaître, par chacun, son engagement de respecter quelques règles pour la bonne tenue de nos activités, et consentir ou non au droit à l'image.
- c) Organiser les contributions et les dons au Comité.

La fiche figure en pièce jointe à cette lettre.

Un changement a été introduit pour clarifier un point : la participation des bénévoles est désormais facultative.

Pour les bénéficiaires, la somme de 20 € ne peut pas faire l'objet d'un reçu fiscal mais un don en complément y ouvre droit ; les dons des bénévoles également (pour mémoire, un don de 60 € - moins la déduction fiscale sur la déclaration de l'année 2025 - vous revient en fait à 20€ ; si vous êtes imposable bien sûr).

Le forum, les permanences, les sorties sont autant d'occasion de collecter ces fiches signées.

A défaut on peut procéder à leur envoi par voie postale ou sous forme scannée par messagerie.

X. Sport :

Participation à La Vannetaise le dimanche 12 octobre matin.

Virginie, Arlène et Andrée nous avaient annoncé en mai dernier leur intention de participer à cette manifestation. Il s'agit d'une course ou une marche selon les possibilités, exclusivement féminine, aux couleurs de la lutte contre le cancer.

XI. Séances de cinéma en audiodescription :

Nous avons déjà évoqué la difficulté pratique d'accès dans de précédentes lettres. Armelle s'est proposée pour assurer un suivi des nouveautés accessibles proposées au cinéma La Garenne. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître.

XII. Projet pour l'accessibilité à l'hôpital (CHBA)

Une première rencontre mi-juin a dégagé trois axes de progrès :

- Etude de dispositifs de guidage au sol et par balises sonores.

- Sensibilisation du personnel d'accueil (deux séances prévues en octobre).
 - Version audio du guide d'accueil (travail en cours, en collaboration, avec les services techniques de l'AVH à Paris).
- Enfin, le CHBA souhaiterait encadrer la relation avec le Comité par une convention pour 2026. A suivre.

XIII. Projet d'intervention en milieu scolaire :

A l'occasion de la participation du comité au projet "Enfants souffleurs" sur l'exposition YS au Kiosque, Floriane a émis le souhait d'une sensibilisation des élèves de sa classe de l'école Jacques Prévert en cours d'année. L'enseignante a sollicité Guy à ce sujet. D'autres DV pourraient s'y associer si intéressés.

XIV. Agenda 2025/2026 des réunions du Comité :

Certaines rencontres nécessitent la réservation de locaux capables d'accueillir un nombre plus important que celui que le permet notre local. Pour 2025/2026, trois événements sont ainsi prévus à l'agenda :

- Samedi 11 octobre : accueil des nouveaux participants aux activités du comité. Goûter partagé - 15h à 18h au local de la société des régates de Vannes, à Conleau.
- Mardi 13 janvier : vœux et galette à la maison des associations.
- Vendredi 24 avril : réunion annuelle à la maison des associations.

XV. Programmes de France Télévision signalant les programmes en audiodescription :

Un site est mis en place pour fournir les programmes du jour :

<https://audiodescription.lab.francetv.fr>

Il est bien tenu à jour, mais malheureusement la synthèse vocale est d'une qualité particulièrement médiocre, comme si un extraterrestre s'adressait à vous. L'ayant signalé, nous espérons que des progrès interviendront prochainement.

Suite de la lettre avec deux points soulevés lors de notre réunion annuelle.

XVI. Réseau Kicéo

Les défaillances du système de vocalisation, à l'entrée du véhicule (audible de l'extérieur) et dans le bus lui-même, ont été remontées en juin à notre contact privilégié Chrystel Delattre, élue en charge des questions de handicap qui les a relayées au service transport de l'Agglo.

Une relance en juillet lui a exposé, en complément, différentes difficultés avec les chauffeurs au niveau des principaux arrêts multilignes ; notamment, la réaction de l'un d'entre eux qui s'étonnait qu'un déficient visuel emprunte les bus au lieu d'utiliser Mobicéo.

En l'absence de réponse de GMVA début septembre, nous solliciterons à nouveau l'élue pour un rendez-vous à ce sujet.

XVII. Paiement par carte bancaire

A ce sujet, également soulevé lors de la journée annuelle, nous avons interrogé Manuel Peirera, l'expert de l'AVH en charge de la question.

- La bonne nouvelle : une directive de 2019 entre en vigueur fin juin 2025 pour traiter de l'accessibilité des produits et des services. Elle concerne les distributeurs des banques et les terminaux de paiement.

- La mauvaise nouvelle concerne le délai dans les conditions d'application : pour les distributeurs, les banques auront jusqu'en 2040 pour rendre l'ensemble de leur parc accessible. Pour les terminaux de paiement par carte, les nouveaux appareils mis sur le marché devront, dès à présent, offrir des options d'accessibilité. Compte tenu de la diffusion massive de terminaux tactiles, on estime à 10 ans le temps nécessaire pour que tous les appareils soient progressivement remplacés.

- Quelle alternative au paiement en liquide d'ici là ?

Les banques déconseillent formellement de communiquer son code confidentiel. En pratique, on le fait avec une personne de confiance, mais cela reste peu satisfaisant pour l'autonomie recherchée.

Concernant les possesseurs de smartphone, une possibilité est offerte via les applications Apple Pay, Google Pay, en enregistrant sa carte bancaire dans l'application dédiée. Au moment de payer, le téléphone est approché du terminal de paiement, exactement comme pour un paiement sans contact avec sa carte bancaire, la validation de la transaction pouvant se faire par empreinte digitale. Contrairement au paiement sans contact par carte bancaire, il n'y a pas de plafond, ni de nécessité de taper son code au bout de quelques transactions, ce qui en fait une solution adaptée en cas de terminal de paiement inaccessible. Parlez-en à votre conseiller bancaire.

XVIII. Règlement du Comité :

- Seule nouveauté introduite par rapport à l'année dernière : la recommandation pour les participants aux sorties d'avoir sur soi une copie d'une pièce d'identité

ainsi qu'un document mentionnant les numéros des personnes à contacter en cas de besoin.

- Autre point figurant dans la version précédente, mais souvent ignoré, et concernant le covoiturage : la participation aux frais du véhicule. A titre d'exemple, elle se monte à 5 € par utilisateurs du véhicule pour un trajet A/R Vannes - Ecole de voile de Sarzeau pour 4 occupants, 7 € pour 3 occupants. Dans l'intérêt de tous, bénéficiaires et bénévoles, il est recommandé d'appliquer ce principe dès que la distance parcourue excède quelques kilomètres. Des règles claires évitent des situations embarrassantes pour les uns et pour les autres.

- Rappelons aussi les règles de bon usage de nos outils utilisés pour mettre au point les sorties :

Premièrement : concernant la messagerie, l'usage de la copie cachée pour l'envoi des propositions aux inscrits, privilégiant ainsi des réponses au seul émetteur de la proposition. Libre à chacun, bien sûr, de communiquer à qui il le souhaite son adresse mail.

Deuxièmement : concernant WhatsApp, réserver son usage aux informations essentielles (organisation) et à la convivialité (diffusion des photos pour balades et randonnées, affiches d'annonce de spectacles pour échanges culturels) en prenant soin de ne pas se tromper de groupe. Les listes de lecteurs sont différentes. Préciser - notamment pour les nouveaux - si on s'inscrit comme bénévole ou comme déficient visuel requérant un accompagnateur. L'organisateur pourra ainsi s'organiser au mieux, en termes de nombre de guides bénévoles.

Inutile aussi de réagir à une invitation pour dire simplement qu'on ne peut pas venir. Cela évitera aux non-voyants d'avoir à consulter toute une série de messages sans rapport direct avec la sortie, avant de prendre connaissance de l'offre de sortie ou de co-voiturage. Cela peut aussi éviter de décourager certains qui saturent quand ils reçoivent trop de notifications, notamment s'ils sont membres d'autres groupes.

Donc, pour les sujets ne présentant pas d'intérêt collectif, et les petits messages personnels, privilégier l'usage de SMS, plus adapté. Notons que chaque membre d'un groupe WhatsApp peut connaître le numéro de téléphone d'une personne inscrite en consultant la petite pastille figurant sur le côté d'une contribution ou en consultant le bandeau en haut du groupe, qui indique la vocation du groupe ainsi que la liste de ses membres.

Enfin, pour ceux et celles qui relayent d'habitude l'information vers des personnes qui n'utilisent pas WhatsApp, si vous ne participez pas à l'activité merci

de tout faire quand même pour que l'information soit transmise, au besoin par une autre personne.

Les trois derniers sujets de la lettre de rentrée concernent de nouveaux projets pour lesquels nous vous demandons de manifester votre intérêt, votre motivation sans laquelle il ne sera pas possible de les mener à bien :

XIX Projet locomotion :

La canne est un outil précieux d'autonomie et de sécurité. Statistiquement, les chutes concernent très souvent des déficients visuels. Autre raison de se doter d'une canne, se rendre mieux visible aux autres évite de se faire bousculer. Encore faut-il se doter du matériel adapté à sa situation et apprendre quelques bases pour son bon usage.

Proposition pour la rentrée : mettre à profit une balade sur le port et une promenade à St Jacques pour recueillir les conseils d'un moniteur en locomotion et bénéficier de premières recommandations. Ce n'est bien sûr possible que sur inscription, Cédric Bras venant d'Auray doit donc être assuré de la présence d'un certain nombre de participants. Merci d'en parler avec les organisateurs des sorties pour que l'une d'entre elles soit adaptée pour le faire.

XX. Projet soutien numérique :

Plusieurs ressources peuvent être sollicitées :

- * Soit le recours aux permanences de CECIWEB, qui intervient à Lanester et Lorient : cela requiert l'aide d'un bénévole pour le voiturage, et de grouper les demandes, tant pour le formateur Ceciweb que pour le covoitureur du comité.

- * Soit le recours à un informaticien se déplaçant au local AVH.

Dans les deux cas, il est indispensable de définir le besoin du bénéficiaire : par exemple, apprendre l'usage de Voiceover sur I-Phone, utiliser une tablette, installer une application sur un smartphone comme une application de paiement, une appli de lecture de livre audios, apprendre les raccourcis clavier pour utiliser NVDA, etc.

Il faut aussi des bénévoles volontaires pour cette activité.

Comme pour la locomotion, un accompagnement complémentaire peut être requis, en individuel à la charge du bénéficiaire, ou en collectif, avec participation financière du Comité.

XXI. Projet d'échanges sur les thématiques « Tranches de vue » :

Une série de podcasts de vécu de situations du quotidien ou occasionnelles sont proposés par Lise Wagner, experte en accessibilité, et elle-même en situation de handicap visuel : 24 épisodes sont actuellement disponibles de la série intitulée TRANCHE DE VUE : <https://feed.ausha.co/M3G21FgQMRxW>

Un exemple : tranche de look où Lise, nous confie que s'habiller, ce n'est pas seulement une question de style, c'est aussi une affaire de praticité, surtout quand on est une personne déficiente visuelle. Dans cet épisode de Tranche de Vue, elle partage son expérience du shopping en boutique et en ligne, expose ses astuces pour organiser sa garde-robe, témoigne des défis posés par les vendeurs et l'accessibilité des magasins de seconde main. Comment choisir ses vêtements en toute autonomie ? Quels outils existent ? Pourquoi le regard des autres compte aussi ?

Les épisodes disponibles sont très variés : les courses, la cuisine, les voyages en train, en avion, les séjours à l'hôtel, au restaurant, les retraits de liquide et le règlement par carte, les visites de musées, la pratique de la plage en été, la fréquentation des cinémas, les rendez-vous à l'hôpital, la demande d'aide aux passants, l'usage toilettes publiques.

Proposition : utiliser le groupe « Echanges culturels » pour choisir un thème à évoquer puis s'organiser pour le faire. Cela peut se faire lors de rencontres au local ou par réunion téléphonique si cela permet plus de souplesse ou d'associer à la discussion des déficients visuels éloignés de Vannes.